


Le Gavroche

Mai 2010



fcpe

LE LIVRE DE RECETTES

Le livre de recettes tant attendu est enfin visible et en vente dans les classes de la maternelle.

Les enfants ont transmis leurs recettes préférées et celles qu'ils aiment réaliser. Chacun espère en faire profiter ses camarades de classe.

Le meilleur moment a été la prise de photos; un grand moment de fous-rires et de bonheur...les toques, les passoires, les louches, les fouets, les cuillères....tout s'est mélangé en un tour de main et le résultat est fantastique.

Vous pouvez trouver les livres dans les classes et au centre de loisirs. Le bénéfice de la vente sera évidemment reversé à la coopérative scolaire pour aider au financement de projets éducatifs.

SOMMAIRE

p2 : Les centres de loisirs
La bibliothèque

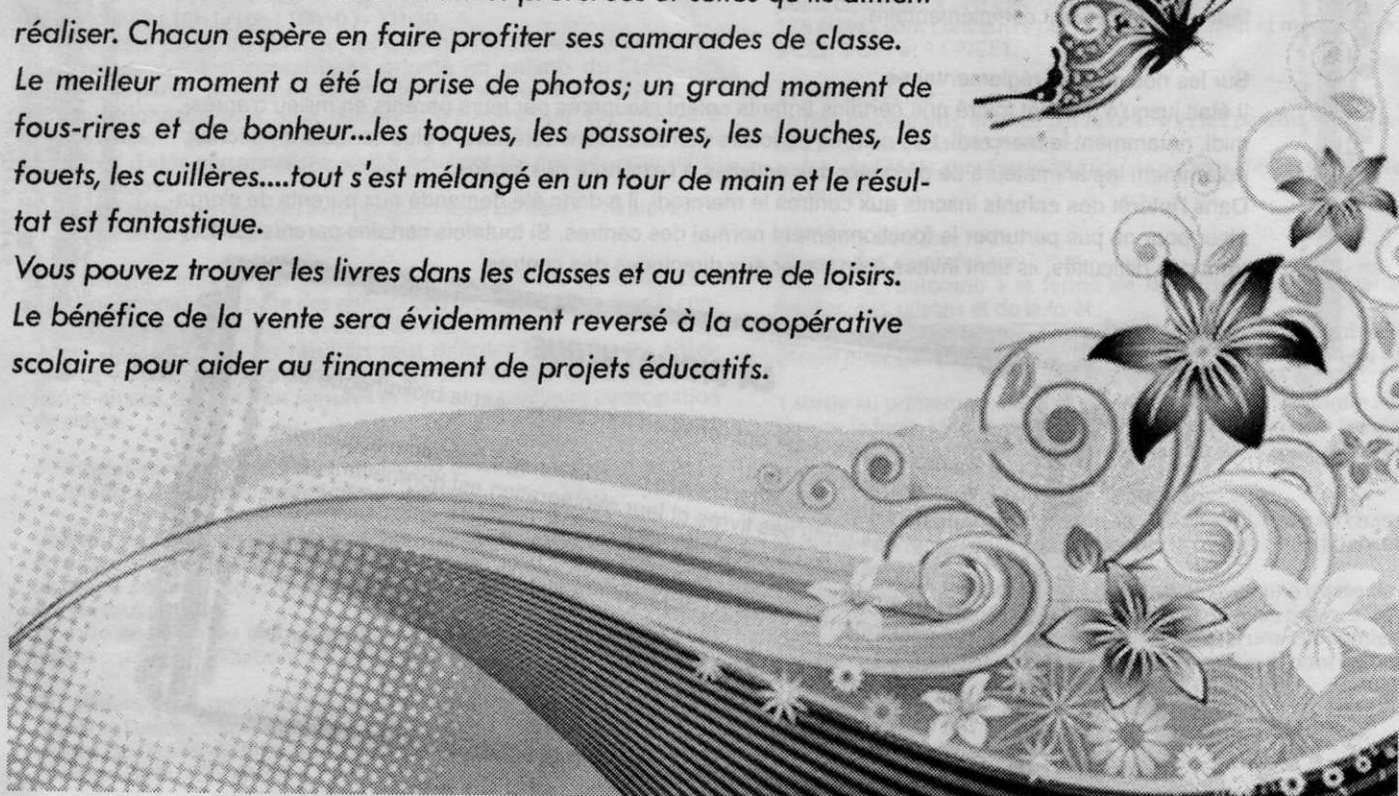
p3 : Merci aux parents!
Fermeture de la 8^{ème} classe
Evaluations nationales CM2

p4-p5 : Journée non-violence

p6 : Compte rendu école maternelle
conseil du 25 mars 2010

p7: Compte rendu école élémentaire
conseil du 11 mars 2010

p8 : Jeux et coordonnées



A LA UNE !

QUELQUES INFORMATIONS À PROPOS DES CENTRES DE LOISIRS

Certains d'entre nous ont été déroutés par la nouvelle présentation des inscriptions aux centres de loisirs pour les vacances de Pâques.

Dorénavant, une seule plaquette présente l'ensemble des activités proposées pour les jeunes. Elle reprend la plaquette adressée à tous dans nos boîtes aux lettres en principe en septembre et en mars. Les activités proposées sont structurées selon 3 pôles :

- le pôle loisirs : il regroupe les centres de loisirs maternel et élémentaire ; il accueille les enfants pendant les vacances en leur proposant de nombreuses activités sur un thème défini pour chaque vacances. Le programme précis est fourni aux parents après l'inscription de leur enfant.
- le pôle sports : il organise et encadre des activités physiques et sportives pour les enfants de l'école élémentaire et du collège ; il propose des stages et séjours pendant les vacances. Les enfants inscrits au centre de loisirs peuvent être pris en charge par les animateurs pour être amenés aux stages du pôle sports. Dans ce cas, il est nécessaire de remplir les 2 fiches d'inscriptions (pôle loisirs et pôle sports).
- le pôle jeunesse : il propose aux enfants à partir du CM2 des ateliers, sorties et séjours, en particulier pendant les vacances.

Sur les sorties payantes des centres de loisirs :

Certaines sorties organisées dépassent le budget imparti pour chaque enfant et nécessitent un financement complémentaire par les familles (telles que les sorties Animaparc et poneys à 4€ en plus de la journée d'inscription).

Attention, ces sorties sont réservées en priorité aux enfants inscrits sur la semaine au centre de loisirs. Mais l'inscription à ces sorties n'est pas obligatoire. Des animateurs restent sur place pour proposer des activités aux enfants qui ne participeraient pas à la sortie.

Ce dispositif peut entraîner une disparité entre les enfants, que les animateurs doivent gérer. Cependant, il permet d'offrir des sorties particulièrement intéressantes à un prix faible. A noter que les centres continuent également de proposer des sorties gratuites aux enfants. Seules certaines sorties nécessitent un financement complémentaire.

Sur les nouveautés réglementaires.

Il était jusqu'à présent toléré que certains enfants soient récupérés par leurs parents en milieu d'après-midi, notamment le mercredi. Les centres de loisirs ne l'autorisent dorénavant plus car cela empêchait notamment les animateurs de proposer des activités à l'extérieur des locaux.

Dans l'intérêt des enfants inscrits aux centres le mercredi, il a donc été demandé aux parents de s'organiser pour ne pas perturber le fonctionnement normal des centres. Si toutefois certains parents rencontrent des difficultés, ils sont invités à en parler aux directrices des centres.

LA BIBLIOTHEQUE

Les membres de la fcpé ont remis en fonctionnement la bibliothèque de l'école maternelle.

Les livres ont été recouverts, classés par couleur, et saisis informatiquement. La gestion des prêts des livres et leur réintégration est dorénavant gérée par un logiciel conçu à cet effet.

Nous remercions:

- les enseignantes et les ATSEM qui ont pris le temps de se former sur le logiciel
- les ATSEM pour la remise en état des tourniquets
- la mairie qui a mis à disposition une bibliothécaire pour réintégrer les livres le mercredi matin

A NOTER DANS VOS AGENDAS :

- spectacle de l'école maternelle le vendredi 25 juin à 18h
- portes ouvertes à l'école élémentaire le mardi 29 juin à partir de 16h45
- grande fête des enfants animée par le centre de loisirs et les parents d'élèves le samedi 26 juin à partir de 10h00 (au programme jeux, spectacles, repas...)

MERCI

Un grand MERCI à tous les parents qui ont participé aux ventes de galettes, crêpes et gâteaux au profit des coopératives scolaires des écoles maternelle et élémentaire.

~ 135 € ont été collectés pour l'école maternelle

~ 75 € ont été collectés pour l'école élémentaire

... et en plus enfants et parents se sont régalés...

Toutes ces actions réalisées au profit des coopératives scolaires permettent aux enseignants de pouvoir financer de nouvelles activités pour les élèves. Elles participent aussi au financement de certaines actions sur lesquelles, nous, parents d'élèves, intervenons, tels que la journée de la non violence (financement de l'opération Bracelets, participation pour le spectacle proposé aux CE1 - CE2), ou encore les fêtes des écoles.

FERMETURE DE LA 8^{ÈME} CLASSE A L'ÉCOLE MATERNELLE

La décision de fermer la classe ouverte il y a 2 ans à l'école maternelle de Fenouillet a été prise le 31 mars 2010.

En effet, le seuil de fermeture était fixé à 195 élèves, alors que l'école compte actuellement 193 élèves. Par ailleurs, le seuil pour ré-ouvrir cette classe est de 225 élèves (soit 32 élèves par classe!). Nous regrettons que l'administration n'ait pas voulu entendre les arguments manifestés par l'école, la mairie et les parents d'élèves, et que la décision soit prise avant même les inscriptions pour la rentrée 2010.

L'année prochaine, nos enfants retrouveront donc des classes chargées : entre 28 et 32 élèves en fonction des inscriptions à venir !!

LES ÉVALUATIONS NATIONALES DES CM2

Les évaluations nationales ont eu lieu pour la 2nde fois en février 2010.

Une nouvelle fois, les sujets ont été publiés sur internet avant la date des évaluations !!

Une nouvelle fois, le système de notation était défavorable aux élèves, avec peu de tolérance d'erreurs.

Une nouvelle fois, les sujets de mathématiques étaient difficiles, utilisant beaucoup de divisions et de nombres décimaux, notions que la logique fait plutôt apprendre en 2^{ème} partie de l'année... Beaucoup d'élèves se trouvent de ce fait avec moins de 50% de bonnes réponses.

A noter que certaines écoles, tirant les conséquences de l'année précédente, et souhaitant augmenter les résultats de leur établissement, ont modifié contre toute logique le rythme d'apprentissage des élèves, afin de les faire travailler sur les nombres décimaux plus tôt dans l'année !!

Un point positif sur les épreuves de Français, qui ont été réajustées par des « spécialistes » de l'Éducation nationale... Les épreuves étaient davantage adaptées aux notions vues en milieu d'année. Et les résultats sont bien meilleurs. Réajustement prévu pour 2011 en mathématiques...

Nous continuons de nous interroger sur l'utilité de ces évaluations en cours d'année qui n'apportent rien de plus que du travail supplémentaire aux enseignants, sur leur publication sur internet, et sur l'utilisation qui sera faite des résultats...